
ICANN81 | Réunion générale annuelle – Réunion conjointe : GAC et GNSO
Dimanche 10 novembre 2024 – 15h00 à 16h00 TRT

JULIA CHARVOLEN : Bonjour et bienvenue à la réunion du GAC avec la NSO. Je suis Julia Charvolen de l'équipe de soutien du GAC. Sachez que cette séance sera enregistrée et régie par les normes de comportement de l'ICANN et par la politique anti-harcèlement de l'ICANN. Pendant la séance, les questions et les commentaires ne seront lus à voix haute que s'ils sont envoyés dans le chat. L'interprétation pour cette séance sera faite dans les six langues des Nations Unies plus le portugais. Si vous souhaitez intervenir pendant la séance, veuillez lever la main dans la salle Zoom. Veuillez donner votre nom et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais et n'oubliez pas de parler lentement. Je vais maintenant céder la parole à Nico, président de GAC.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, Julia. Bienvenue à tous pour cette séance avec le Conseil de la GNSO. Bienvenue de nouveau Paul Nacho, Jeff, Greg et, bien sûr, Nigel et Jorge. Par rapport aux sujets dont nous allons parler cet après-midi, nous allons parler de l'état de la coopération entre le GAC et le Conseil de la GNSO. Nous allons parler d'exactitude des données et de WHOIS. Nous allons parler des manifestations d'intérêt et de la politique générale de déontologie qui est en train d'être élaborée.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je crois qu'apparemment on peut toujours commenter là-dessus. Et juste après une petite séance sur la prochaine série des nouveaux gTLD, les ventes aux enchères, le programme de soutien aux candidats, même si nous en avons déjà beaucoup discuté pendant deux à trois séances avec tout le GAC présent, des diacritiques et ensuite du travail sur les services d'anonymisation d'enregistrement fiduciaire. Ce serait un miracle d'avoir encore du temps pour le point Divers, mais on va voir. Ceci étant, je cède la parole à Greg DiBiase.

GREG DIBIASE :

Merci Président. Merci de nous avoir accueillis. Nous sommes très heureux d'être ici pour essayer de mieux comprendre ce qui est important pour chacune des communautés. Je crois que Nico on peut commencer dans cet esprit sur l'état de la coopération entre le GAC et le Conseil de la GNSO et je crois que nous avons notre liaison estimée au GAC, Jeff Neuman qui est là et qui va lancer la discussion.

JEFF NEUMAN :

Merci Greg et merci encore une fois au GAC d'avoir invité le conseil à cette réunion. Je suis Liaison à la GNSO pour le GAC depuis quatre ans. Il s'agit là de ma dernière réunion en tant que liaison. Donc, nous nous sommes dit qu'il serait tout à fait opportun de parler de l'état des choses en matière de coopération. Pour ceux d'entre vous qui êtes là depuis quatre ans ou plus, j'espère que vous êtes d'accord avec moi pour dire que les choses sont de plus en plus transparentes : notre fonctionnement GAC-GNSO. Notre communication est meilleure.

Je crois que l'évolution a été tout à fait positive. Il y a davantage de transparence, davantage de collaboration. Je crois que si on revient en arrière, sur 5 à 10 ans, on avait un environnement assez complexe, voire impossible. Motiver les membres du GAC pour participer aux efforts de politique était donc difficile.

Étant donné les biais des deux côtés d'ailleurs de la GNSO et de la GAC, ce qui était un obstacle à la participation. Je pense ce que nous avons décloisonné tout ceci du point de vue de la GNS. Nous apprécions vraiment l'implication du GAC dans les processus de politique, dans les petits groupes d'équipes de mise en œuvre et tout ce que nous avons créé au cours des années qui se sont écoulées.

Pour un petit peu démystifier certaines des choses que nous faisons entre les réunions, Jorge, en tant que référent du GAC, m'appelle tous les mois pour que nous puissions nous mettre à jour mutuellement sur les activités du GAG, sur les activités de la GNSO pour un petit peu être informé sur les efforts en matière de politique qui vont bientôt survenir. Où est-ce que nous avons besoin de volontaires? Où est-ce que nous avons besoin de davantage de contribution? Et puis, nous préparons les ordres du jour de ces réunions et nous assurons une bonne communication lors de ces réunions bilatérales.

Donc, cette conversation mensuelle avec Jorge va me manquer, mais peut-être qu'on aura d'autres raisons de bavarder. Je voulais également vous dire que j'espère que les quatre années passées ont été

positives, que les membres du GAC comprennent mieux comment fonctionne la GNSO. J'espère aussi inversement que la GNSO comprend mieux comment le GAC fonctionne aussi.

Il y a très certainement des choses sur lesquelles on peut et on doit s'améliorer. Du point de vue de la GNSO, j'aimerais qu'on ait des contributions peut-être plus sur la substance. Par exemple, dans le cadre du communiqué du GAC, nous limitons nos réactions à ce que la GNSO a fait par le passé. Parfois c'est utile, mais très souvent, je crois que le GAC pose des questions qui reflètent la nécessité de davantage d'information.

Donc peut-être qu'à l'avenir on pourrait avancer davantage dans ce sens. Peut-être aussi avoir davantage de conversations informelles. Ces réunions à l'ICANN ou réunions de l'ICANN sont très bien, mais elles ont tendance à être très courtes. Nous avons beaucoup de sujets. Il serait donc bon d'avoir des réunions intersessions au cours desquelles, de manière informelle, nous pourrions parler de politique de prise de position.

Le groupe sur les génériques fermés. Donc les membres qui ont participé pour le GAC. Donc, c'est vrai, nous avons réussi à trouver une solution, mais je pense que les conversations informelles ont été tout à fait bénéfiques pour les membres du GAC comme pour les membres de la GNSO. Et j'aimerais bien avoir ce type de choses se poursuivre pour que nous puissions effectuer davantage de travail entre les réunions, et pas simplement lors des séances telles que celles d'aujourd'hui. Il y a

d'autres recommandations du point de vue de la GNSO, mais je ne veux pas non plus trop m'étendre parce que je sais qu'il y a beaucoup de sujets et donc je vais céder la parole à Jorge parce que je sais qu'il y a des points que vous souhaitez mentionner.

NICOLAS CABALLERO : Avant de passer la parole à Jorge, et puis comme je suis très mauvais pour gérer tout ça, je voudrais demander à Jorge si le moment est venu de souhaiter la bienvenue à la nouvelle liaison de la GNSO. Et d'ailleurs, peut-être qu'on devrait applaudir Jeff Neuman. Merci beaucoup, encore une fois, Jeff. Alors je reviens à vous, Jorge. Vous êtes la liaison du GAC. Donc en tant que maître de cérémonie, est-ce que c'est bien le moment?

JORGE CANCIO : Oui, je crois que c'est le moment. Effectivement. Nous remercions Jeff comme nous venons de le faire et nous accueillons Sébastien Ducos et nous espérons que la conversation va pouvoir se poursuivre avec vous, avec moi, peut-être avec quelqu'un d'autre aussi de notre côté. Mais oui, je crois que le ton a été donné par Jeff au cours des quatre années passées. Je ne sais pas si vous souhaitez dire quelques mots au comité.

SÉBASTIEN DUCOS : Non, simplement merci. Merci aux personnes déjà qui m'ont nommé. J'ai hâte de démarrer la conversation. Jorge et moi, on se connaît depuis des années. Je sais que tout se passera bien, mais si Jorge passe

à autre chose. Mais quoi qu'il en soit, je travaillerai avec votre groupe et J'espère de faire un aussi bon travail que l'a fait mon collègue. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Merci Sébastien. Merci Jeff. Je cède la parole de nouveau à Greg. Pardon? Non, vraiment, vous voyez maître de cérémonie, ça ne me va pas du tout.

JORGE CANCIO : Oui, je vous assure que j'ai lu absolument tout ce qui était sur la diapositive précédente. Et donc voici les notes qui ont été distribuées au GAC et au Conseil de la GNSO à l'avance. Si vous regardez bien, vous verrez que ce que j'allais vous dire, Jeff l'a déjà dit. En fait, je ne vais donc pas répéter. Je crois que nous nous comprenons mieux. Nous nous faisons davantage confiance.

Et je crois que nous sommes des partenaires clés dans le cadre de ce modèle multipartite et que nous travaillons très bien ensemble. Lorsque nous avons encore des désaccords, je crois que nous sommes beaucoup plus focalisés. Nous arrivons à être beaucoup plus pratique et pragmatique. Nous arrivons à trouver des solutions, par exemple avec les OIG, pour donner un exemple, avec les génériques fermés où nous ne sommes pas arrivés à une issue sur laquelle toute la communauté s'est mise d'accord. Ça n'a pas été à cause d'un désaccord entre nos communautés, c'était simplement que la question n'était pas encore mûre. Diapositive suivante. Je vais être très bref sur la définition

des éventuelles améliorations. Beaucoup de choses ont déjà été dites par Jeff.

Je crois qu'il est important de renforcer l'interactivité et le caractère informel du dialogue. Au cours des années passées, nous avons établi une tradition d'envoi de messages et de questions par écrit, une ou deux semaines à l'avance pour que le conseil de la GNSO puisse se préparer. Mais on peut toujours s'améliorer encore davantage là-dessus et également donc peut-être travailler la substance. Je crois qu'il serait bon d'avoir davantage de substance de la part des membres du conseil de la GNSO ou de la part des présidents de groupes de travail de PDP de la GNSO. Parce que c'est une discussion informelle qu'il nous faut.

Autre chose que nous ont dit les membres du GAC, nous aimerions avoir davantage d'informations structurées qui nous viennent intersessions. Donc, lorsque vous adoptez une résolution qui, selon vous, pourrait être d'intérêt pour le GAC, nous aimerions bien recevoir ce type d'information avec une courte explication au GAC. Donc quelque chose qu'on puisse distribuer et dont on puisse parler. Bien sûr, tout dépend de la perspective. Mais parfois nous parlons de certaines choses et on reçoit une réponse. Donc la réactivité s'est améliorée au fil des années. Nous l'avons vu dans le cadre de l'utilisation malveillante DNS avec les amendements au contrat et toutes ces discussions. Mais parfois, nous sommes un peu impatients.

Donc peut-être qu'on pourrait parler de la rapidité de réaction. Et enfin, une question ouverte lorsque le GAC pense qu'une question devrait être

considérée par la GNSO ou le Conseil de la GNSO sur laquelle il n'est pas forcément bon d'en parler de manière informelle. Donc, au-delà des statuts, comment est-ce que le GAC peut susciter la communauté de la GNSO à prendre l'initiative sur telle ou telle question sans avoir à passer par un avis au conseil d'administration? Ensuite, le conseil d'administration continue, etc. Alors peut-être qu'on peut s'améliorer dans ce domaine. Je ne sais pas, vous me direz. Merci pour votre écoute.

NICOLAS CABALLERO : Merci Jorge. Greg.

GREG DIBIASE : Merci Jorge. Merci Jeff. Nico, je crois qu'on pourrait peut-être passer au premier sujet de substance : exactitude des données. Le Conseil a récemment pensé à une nouvelle démarche pour cette question. Nous allons envoyer un formulaire avec un certain nombre de questions. Tout d'abord, l'ICANN sur un contexte réglementaire et sur toutes les évolutions réglementaires et leur impact sur notre travail sur l'exactitude. Ensuite, un certain nombre de questions pour la communauté. Nous le faisons pour plusieurs raisons.

D'abord, pour rassembler des données. L'élaboration des politiques fonctionne bien lorsqu'on a les données, lorsqu'on identifie bien le problème que l'on cherche à traiter. Deuxièmement, le niveau et les attentes. On a vu que parfois les attentes ne sont pas les mêmes ou entrent en conflit. On n'identifie pas bien le problème sous-jacent. Et puis, on a parlé de la préoccupation sur l'impact des réglementations

sur notre travail. Donc voilà le sens que nous prenons. Ceci donc avant les recommandations de l'équipe de cadrage qui sont en suspens. Pourquoi? Parce qu'en fait, elles ne sont pas suffisantes pour nous donner les données dont on a besoin pour aller plus loin.

Donc il y a eu une recommandation pour les pratiques des ccTLD et pour un audit des bureaux d'enregistrement. Donc on s'est dit que ça pourrait être utile, mais on n'a pas vraiment tout ce dont on a besoin pour aller plus loin sur ces questions. Donc, nous sommes optimistes. Nous avons envoyé ces questions à l'ICANN pour la partie réglementation. L'équipe de réglementation de l'ICANN est en train de réfléchir à ces questions par rapport à la réglementation.

Ensuite, on enverra ces questions à l'ensemble de la communauté, le GAC entre autres, puisque nous savons que ce groupe aura des retours importants. Nous allons rassembler toutes ces informations. Nous allons essayer de bien comprendre le problème, bien cadrer les choses et nous continuerons par la suite sur la base de tout ceci. Donc voilà notre démarche pour l'instant. Nous connaissons l'importance de ce sujet pour le GAC et nous sommes au courant de l'urgence que vous sentez pour que nous abordions la question. Donc nous espérons être sur la bonne route pour pouvoir avancer. J'espère que cette synthèse de haut niveau vous aura été utile et je vais faire une pause pour voir s'il y a des questions.

NICOLAS CABALLERO : Merci Greg. Voyons s'il y a des questions ou des commentaires dans la salle à propos du WHOIS et de l'exactitude des données. Le Danemark, vous avez la parole. Finn.

FINN PETERSON : Merci. Finn Peterson du Danemark. Merci de nous avoir fait cette synthèse et d'avoir présenté l'état de situation. Pour que vous sachiez, 27 États membres de l'Union européenne se sont unis sous l'égide de la norme NIS2, nous avons adopté ces directives, directives qui, entre autres, se penchent sur la manière de vérifier l'exactitude des données recueillies, et notamment les trois éléments qui sont évoqués dans la directive qui prévoit que les données devraient être exactes. Mais du point de vue de l'autorité de réglementation, on doit passer par les processus de validation, de vérification qui doivent veiller à un niveau d'exactitude correct au niveau des données. Je vous dis cela pour inspirer votre travail et le travail de l'équipe qui ne travaille peut-être pas trop sur la théorie. Et peut-être que si vous ne le faites pas, vous n'allez pas parvenir à avoir de résultats. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Merci le Danemark. Les États-Unis.

OWEN FLETCHER : Merci. Owen Fletcher. Vous aviez dit, Greg, que vous alliez envoyer ces questions pour commentaires de la communauté, y compris du GAC. Si j'ai bien compris, donc quelle est la date à laquelle vous prévoyez d'envoyer cela? Et combien de temps aura-t-on pour vous faire part de nos commentaires?

GREG DIBIASE :

Alors je pense que l'ICANN va répondre à sa partie avant le 29 novembre et puis ce sera circulé auprès des différentes communautés. La date butoir pour les commentaires de la communauté serait le 31 janvier. Et bien sûr, nous nous remettons à vous pour savoir si ces dates vous conviennent. Mais voilà ce que nous avons prévu pour l'instant pour avoir une certaine flexibilité pendant les fêtes. Mais il s'agit également d'un travail urgent, donc nous essayons de bien respecter les délais prévus.

NICOLAS CABALLERO :

Merci les États-Unis. Merci Greg. Je ne vois pas d'autres demandes de prise de parole dans la salle ou dans Zoom, ce qui veut dire que nous pouvons passer directement à la diapo suivante. Il s'agit du deuxième sujet que nous devons aborder aujourd'hui et je vous cède la parole, Greg.

GREG DIBIASE :

Merci Nico. Cette partie est assez brève. On voulait vérifier que le code des participants communautaires de l'ICANN code de conduite qui a été publié par l'ICANN, ait été accepté. La GNSO n'a pas pu se pencher dessus en trop de détails. On voulait savoir si le GAC qui avait des premières impressions que vous voudriez que l'on prenne en considération au moment d'examiner nous-même ce code de conduite. Donc, avez-vous des commentaires?

NICOLAS CABALLERO : Merci Greg. Voyons ce que nous disent les participants. Comme vous le voyez à l'écran, le GAC qui attache une grande importance à la transparence et la crédibilité de l'ICANN, nous sommes d'avis que cela est en lien étroit avec les manifestations d'intérêt. Toutefois, je voudrais savoir ce qu'en pensent les autres délégués qui sont dans cette salle. Le Royaume-Uni. Allez-y, Nigel.

NIGEL HICKSON : Merci. C'est toujours un immense plaisir et honneur de m'adresser au Conseil de la GNSO. Le GAC s'est penché sur cette question au cours des dernières années. Nous avons examiné la question dans nos communiqués des plus récentes réunions. La raison pour laquelle nous avons insisté sur l'importance de s'y focaliser était qu'en général, les gouvernements ont beaucoup d'intérêt à s'occuper de la transparence et de la déontologie, etc.

Et il nous semblait que les déclarations à propos de ce type de questions étaient de grande importance. Je parle ici au nom du Royaume-Uni. Je ne peux pas m'exprimer au nom d'autres, mais je suis tout à fait ravi de voir que l'organisation ICANN ait publié cette consultation. Nous considérons que les contenus de ce code de conduite sont très positifs et mettent noir sur blanc les déclarations à propos des manifestations d'intérêt. Il me semble qu'on devrait donc prier instamment à toutes les parties de la communauté de s'unir autour de ce code de conduite et de l'adopter au plus tôt possible. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Merci le Royaume-Uni. La Suisse maintenant. Allez-y!

JORGE CANCIO : Merci Nico. Jorge Cancio en représentation de la Suisse. Je voulais profiter de cette occasion pour me joindre à ce que vient de dire Nigel. Il me semble que le conseil d'administration a réagi à la communauté de manière très diligente, y compris aux demandes du GAC. Les contenus du code de conduite par rapport aux manifestations d'intérêt semblent aller dans le bon sens. La question qui se pose est de savoir comment cela sera appliqué, quelle en sera la portée, quelle en sera l'efficacité. Mais on voudrait également connaître quel serait l'avis du conseil de la GNSO et des membres du reste de la communauté. Ce serait très utile pour nous aussi. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Merci la Suisse. Y a-t-il d'autres commentaires ou des questions, pourquoi pas? Alors je réitère. Le GAC apprécierait énormément si vous pouviez partager avec nous vos premières impressions en tant que conseil de la GNSO. Jeff, je ne sais pas qui souhaite intervenir maintenant, si c'est à vous ou à d'autres membres distingués du conseil de la GNSO. Greg.

GREG DIBIASE : Oui, on n'en a pas discuté pour l'instant, on n'a pas d'avis préliminaire. Mais on le fera sans doute. Jeff.

JEFF NEUMAN : Oui. À ce propos, je dirais qu'il est fort probable que le conseil de la GNSO dans son ensemble n'ait pas de point de vue commun. Mais dans la mesure où il y aura des points de vue, des unités constitutives ou des groupes de représentants, nous allons vous en faire part.

NICOLAS CABALLERO : Merci Jeff. Je vois quelqu'un qui a levé la main à gauche dans la salle. Veuillez vous identifier.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci. Je suis une personne commune qui essaye de comprendre ce qui se passe. Je suis membre du parlement kenyan et je fais partie du comité des communications. Cela fait déjà un bon moment que je fais partie du Parlement et que je suis ces questions de communication. Mais nous voyons qu'au sein du GAC, les délégués viennent s'informer et puis nous présentent leur avis pour qu'on les endosse. On n'a pas vraiment beaucoup d'informations.

Au sein du Comité consultatif gouvernemental, existe-t-il un mécanisme qui permette aux membres du Parlement ou aux personnes politiques qui vont devoir voter pour tout cela de recevoir des informations et de s'exprimer? Parce que parfois, il nous arrive qu'on reçoive des documents qui n'ont aucun sens et à ce moment-là, à 80 % du temps, c'est rejeté, on vote contre. Et donc notre comité exécutif a énormément travaillé, mais on ne reçoit pas les bonnes informations.

Donc, serait-il possible qu'en tant que politiques qui sommes là, nous puissions nous impliquer ou nous exprimer à propos de ce processus?

Sans être présomptueux, je préside également un groupe de parlementaires contre la corruption et avec l'apparition de l'intelligence artificielle, cela devient de plus en plus difficile. Ce que vous faites ici est donc d'une pertinence particulière pour le Kenya. Je demanderai s'il y a un moyen nous permettant de vous faire part de nos contributions et je ne demande pas de contribution au sein du groupe de participation des parties prenantes gouvernementales. Je parle du GAC en particulier.

NICOLAS CABALLERO :

Merci. Alors vous devriez vous impliquer à travers le représentant kenyan auprès du GAC. Il n'est pas à nous de décider de la manière dont vous désignez ce représentant du Kenya auprès du GAC. Je recommande vraiment que vous contactiez le représentant de votre pays, parce qu'encore une fois, comme je vous dis, on ne peut pas s'impliquer à une élection interne. Mais bien sûr, vous pouvez également participer aux autres unités constitutives de l'ICANN. C'est une très bonne discussion qu'on pourrait entretenir plus tard, pendant la pause, si vous le souhaitez. Merci.

Alors, y a-t-il d'autres remarques ou d'autres questions dans la salle? Eh bien, en l'absence de mains levées, nous allons passer au point suivant. Point numéro 5, Programme des nouveaux gTLD prochaine série. On en a déjà beaucoup parlé, mais Greg, je reviens vers vous.

GREG DIBIASE : Merci Nico. Il me semble que c'est Paul McGrady qui va présenter cela.

PAUL MCGRADY : Merci Greg et merci Nico. Il y a plusieurs questions ici. On avait d'abord prévu d'aborder la question des ventes aux enchères. En tant que communauté. Il semblerait qu'on a décidé qu'il n'y aurait pas de vente aux enchères privées.

Et cela répond à un concept de chaîne secondaire qui était un choix qu'avaient les candidats pour aider à éviter les ensembles conflictuels et qu'il y aurait donc pas autant de besoin d'avoir des enchères de dernier ressort à l'ICANN. Donc on essaye d'éviter surtout les ventes aux enchères et cela comprend les enchères privées. Donc je pense que les questions que nous avons reçues du GAC étaient de savoir quel était l'avis de la GNSO à propos de ce changement ou de cette innovation ou solution en particulier.

Le conseil s'est penché sur la lettre. Et nous comprenons que le conseil d'administration doit prendre en considération différents facteurs, y compris les recommandations du SubPro, les recommandations supplémentaires, les avis de l'ALAC, les avis du GAC bien sûr. Une fois que nous avons compris, cela se fait que le conseil d'administration doit écouter les différents avis et considérer les différents points de vue. Le Conseil a abordé la question d'un point de vue très pragmatique. Mais

je ne voudrais pas que vous ayez l'impression que pour nous, tout est simple. Pas du tout.

Il y en a parmi nous qui ont toujours des préoccupations par rapport à la procédure et par rapport au fond. Mais le plus probable est que le Conseil n'aille pas empêcher que cette approche soit adoptée. Ceci étant, on voudrait quand même parler des améliorations de processus pour ce type de sujet. Et voilà ce à quoi nous nous attendions. Aujourd'hui, on prévoyait de pouvoir échanger un peu avec les membres du GAC à propos de votre avis, vos différents points de vue, parce que, en fin de compte, on est préoccupés, mais on l'accepte, je dirais. Merci.

NICOLAS CABALLERO :

Merci Paul. Est-ce qu'il y a des questions pour Paul, des commentaires, d'autres choses que vous souhaitez ajouter par rapport aux ensembles conflictuels, par rapport aux enchères, pour d'autres questions IRT qui nous concernent mutuellement? La Suisse, allez-y.

JORGE CANCIO :

Jorge Cancio pour la Suisse. Merci Nico. C'est pour faire un suivi par rapport à la discussion que nous avons eue au GAC il y a à peu près une heure de ça. Nous en sommes en gros à un point similaire. Bon, on n'est peut-être pas convaincu à 100 %, mais il y a quand même beaucoup de bien-fondé dans les actions du conseil d'administration pour gérer les préoccupations. Il y a l'appel à la communauté à discuter. Je crois que c'était l'été, en tout cas pour l'hémisphère nord, et nous essayons de

faire l'équilibre entre les différents intérêts. Donc, je crois que notre positionnement est similaire.

Mais, en même temps, ma question à vous Paul, et je ne sais pas si vous avez une opinion là-dessus, mais c'est que pensez-vous de ces chaînes de remplacement, ces chaînes alternatives? Est-ce que ceci correspond bien aux besoins? Deuxièmement, est-ce que vous êtes à l'aise avec l'utilisation des ventes aux enchères de dernier recours à l'ICANN, surtout lorsqu'il y a des candidats en compétition avec différents budgets? Je sais qu'il n'y a pas de réponse simple.

PAUL MCGRADY :

Je ne sais pas s'il faut que je vous remercie, mais bon, les enchères de dernier recours, ça fait partie des recommandations des SubPro et ça fait longtemps qu'elles existent. Donc, je crois que ce n'est pas une surprise qu'elles existent existe toujours après tout ça. Je crois que le génie de l'idée derrière cette deuxième chaîne, c'est en fait de réduire ce nombre et réduire ce nombre, pourquoi? C'est justement parce que, vous l'avez dit, il y a des candidats qui ont différents niveaux de possibilités de compétition, différentes capacités de compétition.

Donc certes, ce n'est pas parfait, les enchères ne vont pas totalement disparaître. Mais, si on peut réduire le nombre de vente aux enchères, permettre davantage de chaînes, davantage d'innovations, eh bien je crois que c'est une amélioration. J'aimerais bien qu'il y ait une solution parfaite, mais pour moi, c'est au moins une amélioration jusqu'à un certain niveau. Voilà, je ne sais pas si ça vous aide, mais la question,

c'est que lorsque vous avez un conseil d'administration qui essaye de trouver des solutions, je pense que c'est globalement toujours positif pour la communauté.

JEFF NEUMAN :

Oui, pour aller un petit peu plus loin là-dessus, le conseil de la GNSO, et Greg pourra vous donner davantage de détails. Mais, nous avons parlé de la question d'améliorer, de communiquer davantage à partir du conseil jusqu'au processus d'élaboration de politiques.

Toutes ces questions, elles arrivent tard parce qu'on essaie tous de respecter la date butoir du lancement du programme des nouveaux gTLD. Donc, on espère que rien de ceci ne se passera. Donc, on peut y penser pendant le processus de politique et on peut lancer un dialogue significatif de manière à ne pas être surpris où choquer lorsque ceci survient lors d'un atelier du conseil. Le conseil de la GNSO partage votre préoccupation du point de vue de la procédure et étant donné nos contributions à l'ODP, étant donné nos efforts pour préparer le conseil d'administration, étant donné la consultation de la communauté et autres. Nous espérons qu'à l'avenir nous n'aurons pas cette sorte de pression procédurale que nous subissons maintenant.

NICOLAS CABALLERO :

Merci pour ceci, Jeff. Paul, vous voulez ajouter quelque chose?

PAUL MCGRADY :

Il y a encore deux sujets par rapport à la prochaine série. Est-ce que je me lance? Je vais essayer peut-être de les présenter tous les deux et ensuite on écouterait les questions.

Donc, le sujet suivant, c'est le programme de soutien aux candidats et la préoccupation du GAC qui a eu pour issue de créer la fenêtre de douze mois pour que ces candidatures soient rassemblées, et la réponse du conseil est sa préoccupation par rapport au processus, ce que cela aurait comme impact sur le délai, etc. Donc, nous comprenons que le conseil d'administration et le GAC ont essayé de trouver une solution de compromis et donc le GAC aimerait savoir ce que nous en pensons.

Alors, c'est assez clair, le conseil de la GNSO n'a pas eu l'opportunité d'en parler et de prendre position officiellement, mais nous pouvons dire que, à un très haut niveau, cela ne semble pas être en contradiction avec le résultat du GGP. Là-dessus, notre réaction immédiate c'est que cela semble tout à fait raisonnable par rapport aux préoccupations du GAC.

Ce que nous espérons, c'est que les choses iront rapidement pour que les candidats aient une réponse. Le GGP, c'était la première fois que nous le mettions en place dans le cadre du programme de soutien et donc nous espérons que nos recommandations seront utiles et nous espérons que nous pourrions trouver une position de compromis, que le GAC et le conseil d'administration pourrions trouver une position de compromis. Mais, en tout cas, je ne peux pas plus en dire là-dessus.

Et, puis, dernière question par rapport à la prochaine série. Le GAC a envoyé des commentaires. Un commentaire collectif sur la deuxième édition des deux textes proposés sur les sections de l'AGB. Comme vous le savez, le conseil repose sur les liaisons de l'IRT qui surveille ce qui se passe et qui nous rapporte les préoccupations. Ils ne nous ont rien dit pour l'instant, donc le conseil de la GNSO n'a pas de préoccupations à soulever à ce sujet. Nous continuons d'être très heureux de voir que le GAC participe au modèle ouvert de l'IRT et nous apprécions le fait que vous y êtes présents. Donc, voilà, Merci.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup, Paul. J'ai le Royaume-Uni. Allez-y, Nigel.

NIGEL HICKSON :

Oui, merci beaucoup. Très brièvement. Et, merci Paul. Nous avons parlé aujourd'hui, comme vous le savez peut-être, des questions du programme de soutien aux candidats et des questions de vente aux enchères d'ensembles conflictuels. Nous avons considéré la proposition du conseil d'administration de l'ICANN, y compris, comme vous l'avez mentionné, les chaînes alternatives et la valeur peut être des enchères privées et nous avons besoin de temps pour répondre.

Par rapport au programme de soutien aux candidats, nous en avons déjà parlé en détail et sachez que nous avons un bon lien avec ICANN org. Nous avons eu d'excellentes présentations au cours de la journée qui vient de s'écouler, à peu près par rapport à ce qu'ils font sur ce programme. J'imagine qu'ils vous ont parlé également de leurs

activités de sensibilisation, etc. Donc, nous sommes également en lien avec l'org sur leurs activités.

Par rapport aux questions IRT qui nous préoccupent mutuellement, je vais être très bref. Je crois que c'est un excellent exemple de ce dont parlait Jeff tout à l'heure, à savoir du travail coopératif. Au GAC nous ne sommes pas nécessairement experts. Nous sommes parfois un petit peu perdu, mais nous espérons amener quelque chose à l'IRT malgré tout dans le cadre de ce processus très collaboratif. Je ne parle pas seulement du passé, mais il y a encore beaucoup de choses à faire.

NICOLAS CABALLERO : Merci au Royaume-Uni. Des commentaires, des questions? Oui. Susan Payne, allez-y.

SUSANE PAYNE : Oui, merci Nico. Je suis une des liaisons à ce groupe. Alors, très rapidement, peut-être que vous savez déjà, le personnel vous a peut-être déjà annoncé cette nouvelle, mais l'idée c'est qu'il y aura trois périodes de commentaire public sur différentes parties du guide, et un dernier commentaire l'année prochaine sur la totalité du guide du livret lorsqu'il sera entièrement écrit. L'IRT vient d'apprendre et trouve que c'est bien qu'avant la dernière période de commentaires publics, il y aurait un commentaire public en décembre avec certaines sections de l'AGB et peut être autre chose en janvier. Donc, Je voulais simplement vous soumettre ceci à l'attention du GAC.

NICOLAS CABALLERO : Merci Suzanne. L'Inde.

T. SANTHOSH : Merci Monsieur le Président. Je m'appelle Santosh. En Inde, nous avons une consultation des différentes parties prenantes sur le programme, et donc la question qui a été soulevée, c'est qu'est-ce que c'est que cette catégorie d'organisations non gouvernementales? Parce que cela varie d'une région à l'autre. Donc, quel est le critère lorsqu'on parle d'organisations non gouvernementales ou ONG?

PAUL MCGRADY : Peut-être que je me trompe, mais je vais quand même me porter volontaire. Je vais revenir vers vous et au GAC de manière à avoir une définition plus précise, mais pour l'instant... Vous savez, je ne suis plus très jeune donc je n'ai pas en mémoire la définition exacte. Donc, je vous redirai par la suite quelle est la définition.

NICOLAS CABALLERO : Merci Paul. Merci à l'Inde. Je ne vois pas de mains levées, donc nous allons passer à la diapositive suivante. Les diacritiques. Greg.

GREG DIBIASE : Merci Nico. Donc, petite mise à jour là-dessus. Nous allons voter sur le lancement d'un PDP sur les diacritiques pendant la réunion. Nous pensons que la résolution sera approuvée. Dans le contexte que je peux vous dire, c'est qu'il y a eu une bonne Réponse pendant la période de

commentaires publics de la Communauté sur la proposition. 41 commentaires qui étaient à l'appui du lancement d'un PDP pour un Internet plus inclusif, donc conformément à l'acceptation universelle. Donc, nous allons voter là-dessus mercredi et en principe, tout devrait bien se passer et nous pourrons donc combler cette lacune dans le cadre des politiques.

NICOLAS CABALLERO : Parfait. Merci. Des questions, des réflexions, des commentaires dans la salle, en ligne? Et, encore une fois... pardon, il y a une main, mais je ne vois rien. Allez-y. Là! les Pays-Bas, allez-y.

MARCO HOGEWONING : Merci, Monsieur le Président. Merci pour cette mise à jour. Merci d'avoir confirmé le lancement du PDP. Est-ce que vous pourriez nous en dire un petit peu plus pour les collègues dans la salle sur ce que vous attendez du GAC en matière d'implication dans le PDP? Quels sont les besoins? Quelles sont les méthodes ?

GREG DIBIASE : Ah, nous allons discuter de la charte au cours de cette prochaine réunion. C'est peut-être une question qu'on pourra reprendre lors de la discussion pour savoir quoi inclure dans la charte et nous assurer que vous serez au courant de ce qui sera discuté et nous aurons un mécanisme pour pouvoir intégrer bien sûr les retours du GAC, sachant qu'il s'agit d'une question d'importance pour le GAC. Donc, on pourra en discuter au fur et à mesure. Jeff. Paul.

NICOLAS CABALLERO : Merci Greg et merci les Pays-Bas. J'ai la Commission européenne, puis le Canada. La Commission européenne.

MARTINA BARBERO : Merci. Martina Barbero de la Commission européenne. Je voudrais vous demander de nous parler en un peu plus de détails de la portée de ce PDP et des échéanciers prévus en vue de la prochaine série des nouveaux gTLD. Merci.

GREG DIBIASE : Je ne pense pas que l'on ait établi les délais, mais pour ce qui est de la portée, c'est relativement étroit. On va se pencher sur la question des diacritiques en latin diacritiques sur les caractères latins, c'est à dire les accents. Donc, nous espérons pouvoir avancer très rapidement, mais nous n'avons pas d'échéancier à partager en ce moment, me semble-t-il. Jeff, Paul? Jeff?

JEFF NEUMAN : Oui, tout ce qu'on pourrait dire là-dessus et qu'il ne s'agit pas d'un point qui empêche les progrès pour la prochaine série. Comme Greg l'a dit, la communauté va travailler le plus vite possible et plus on avancera rapidement avant, on pourra mettre cela en œuvre. Mais, étant donné qu'il s'agit d'une portée limitée d'un sujet très défini, cela est possible.

NICOLAS CABALLERO : Merci. Le Canada maintenant.

DAVID BEDARD : Merci. Nous souhaitons réitérer notre soutien pour le PDP et nous avons beaucoup apprécié le rapport thématique. Donc, nous espérons voir ce que deviennent vos travaux. Mais, nous apprécions ces précisions à propos de la portée et nous espérons que le processus accéléré pour le PDP n'empêchera pas les progrès qui nous permettront d'avancer vers la prochaine série. Donc, nous sommes très contents de voir que ce travail avance. Merci

NICOLAS CABALLERO : Merci le Canada. Y a-t-il d'autres interventions? En l'absence d'autres demandes de prise de parole, nous allons passer au point suivant, à savoir le travail concernant les services d'accréditation et d'enregistrement fiduciaire. Greg.

GREG DIBIASE : Je vais céder la parole à Paul, qui est la liaison de la GNSO pour ce travail.

PAUL MCGRADY : Alors, je suis l'un des deux agents de liaison du conseil de la GNSO sur ce travail ensemble avec Stephanie, mais Stephanie n'a pas pu voyager en Turquie, donc je suis là au nom des deux. Le PPSAI IRT s'est réuni à l'ICANN 80 et depuis le mois de juillet, nous nous réunissons toutes les deux semaines.

Dans le cadre de notre travail préliminaire, l'organisation ICANN avait demandé à l'IRT de passer en revue et de relire les 21 recommandations de politique qui étaient incluses dans le rapport final. Comme vous le savez, ces recommandations ont été publiées il y a un moment et donc les membres de l'IRT étaient censés identifier des questions concernant ces recommandations. Nous avons consacré pas mal de temps dans nos réunions à l'analyse de ces questions et à l'élaboration de réponses. En tant qu'agent de liaison du conseil, j'ai encouragé l'équipe de ne pas essayer de revenir sur des questions qui avaient été abandonnées, mais plutôt de soulever des questions qui pourraient impliquer des modifications de politiques, des statuts, de la technologie qui n'ont pas été entrepris depuis l'adoption des premières politiques.

Donc, c'est comme ça qu'on essaie d'avancer. L'IRT tiendra une réunion publique ici à l'ICANN 81, qui sera ouverte aux observateurs et qui va s'occuper du partage des pratiques commerciales des bénévoles de l'IRT en matière de services d'accréditation et d'enregistrement fiduciaire. Donc, on aura l'occasion de mieux comprendre quels sont ces services et comment ils fonctionnent, à quelles fins sont utilisées dans ce nouveau contexte. Et, donc, en fin de compte, ce qu'on peut dire c'est qu'il y a du travail qui est en cours. Il reste du travail à faire, mais en tous cas on avance et tout se passe bien pour l'instant. Merci.

NICOLAS CABALLERO :

Merci Paul, encore une fois. Y a-t-il d'autres questions concernant le travail sur les services d'accréditation et d'enregistrement fiduciaire

dans la salle ou en ligne? Il n'y a pas de main levée en ligne. Est-ce qu'on peut avancer? Diapo suivante, Daniel. Incroyable! On en est aux divers. C'est vraiment un miracle. Nous allons donc nous occuper des demandes urgentes et pour ce faire, c'est Greg qui va prendre la parole.

GREG DIBIASE :

Merci Nico. Effectivement, il s'agit d'une question dont on débat depuis longtemps. Vous vous souviendrez que le conseil d'administration a exprimé sa préoccupation à propos d'une recommandation concernant les demandes urgentes, sachant qu'en jours ouvrables, les demandes urgentes pourraient ne pas être adaptées aux besoins, mais sachant que toute demande devrait être authentifiée et vérifiée par un bureau d'enregistrement ou une partie contractante et que cela prendrait du temps très probablement. On a donc décidé qu'il était nécessaire de prendre plus de temps pour évaluer la question. Nous avons reçu une lettre du GAC reconnaissant les préoccupations qui sont partagées avec la GNSO et avec le conseil d'administration, me semble-t-il, et qui proposait une solution potentielle. Mais, dans notre séance de clôture de cette semaine, nous allons aborder la question et nous allons commencer à réunir les questions et les préoccupations à propos de l'approche qui a été proposée par le GAC. À partir de cela, on verra s'il est possible d'avancer.

NICOLAS CABALLERO :

Parfait! Merci Greg. Avant de vérifier s'il y a des questions dans la salle, encore une fois, j'ai une question spécifique moi-même. Quand est-il à

prévoir que le conseil d'administration nous convoque à une discussion trilatérale à ce propos?

GREG DIBIASE : On s'était déjà réunis avec les dirigeants une fois.

NICOLAS CABALLERO : Non, mais je veux dire réunion trilatérale entre le conseil de la GNSO, le conseil d'administration et le GAC si vous le savez.

GREG DIBIASE : Non, aucune idée. Je crois qu'il serait mieux que la GNSO s'organise et organise ses idées. Je suppose que le conseil d'administration aura lui-même un travail de réflexion à faire et à partir de cela, on verra si on peut convoquer à cette réunion.

NICOLAS CABALLERO : Merci Greg. Il est toujours possible d'intervenir. Avez-vous des questions, des commentaires? Je ne vois pas de mains levées. Aucune main n'est levée en ligne non plus. Ce qui veut dire qu'on a huit minutes d'avance par rapport à notre programme. C'est franchement incroyable. Très bon travail. Merci. Nous allons conclure cette séance. Il n'est pas nécessaire de prolonger la réunion avec des questions sur Jupiter ou la vie sur Mars ou autre. Alors Paul, Nacho, Jeff, Greg et bien sûr Nigel et Jorge. Merci à tous. Merci d'avoir présenté les informations pour cette séance. Merci. Vous êtes toujours les bienvenus. Jeff, Vous

allez nous manquer! Et Sébastien Bienvenue! Merci. Profitez de la pause. La réunion est ajournée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]